

Priorité à la défense

mars 1984, par Philippe Rondot

LE sultan Qabous a une perception très aiguë de la défense de son pays. Une longue rébellion dans le Dhofar, soutenue par le Yémen du Sud et dont toutes les traces ne sont pas encore effacées, 1 800 kilomètres de côtes face à l'océan Indien et à l'Iran, les menaces que fait peser ce pays sur le détroit d'Ormuz depuis le début de son conflit avec l'Irak, l'invasion soviétique d'un Afghanistan tout proche, sont autant de sujets de préoccupation pour un petit État dont l'armée n'a pas atteint la capacité opérationnelle suffisante pour répondre aux multiples missions qui sont les siennes. A cet égard, la part accordée à la défense dans le budget de l'État est révélatrice des préoccupations omanaises : 37 % en 1983, soit 612 millions de rials sur les 1 650 millions que représentent les dépenses totales. Plus de la moitié des revenus pétroliers du sultanat sont ainsi absorbés par la défense et la sécurité.

Les forces omanaises comptent environ 20 000 hommes : 15 000 appartiennent à l'armée de terre, laquelle se compose de huit bataillons d'infanterie - dont trois sont formés par des mercenaires baloutches, - de trois régiments d'artillerie, d'un régiment de blindés, de forces spéciales sur le modèle britannique et d'une milice tribale, les Firqat, de 3 500 hommes, stationnée dans le Dhofar. Elle met en oeuvre des matériels peu nombreux mais de qualité : chars britanniques Chieftain, américains M-60, blindés Scorpion, canons de 105 mm, 130 mm et 155 mm. L'aviation, avec 2 000 hommes et une quarantaine d'avions de combat - des Hunter et surtout un escadron de Jaguar, - verra sa capacité opérationnelle accrue avec la livraison attendue d'autres Jaguar et de Tornado. Quant à la marine, qui compte elle aussi 2 000 hommes, ses bâtiments restent en nombre et qualité modestes - des patrouilleurs de la classe Bravo et Province armés de missiles Exocet, - compte tenu des zones maritimes à surveiller, de Rakhyut à Ras Massendam.

Mais, plus que de la faiblesse de tous ces moyens, l'armée souffre d'être encore dépendante de l'apport étranger en hommes. Des Baloutches et des Pakistanais sont toujours indispensables pour former les unités opérationnelles. Si le problème est moins préoccupant en ce qui concerne la troupe, il demeure pour l'encadrement : à côté des 450 officiers omanais, se trouvent pas moins de 400 cadres, britanniques pour la plupart, servant sous contrat particulier. C'est un major général anglais qui exerce le commandement des forces terrestres. On recense dans la marine une centaine d'officiers britanniques et pakistanais. Pour l'armée de l'air, la moitié de son personnel et le tiers seulement de ses pilotes sont des Omanais. Cette situation délicate, qui fait que l'on ne peut guère qualifier l'armée omanaise de "nationale", s'explique par la date récente de sa création : 1970, année de l'arrivée au pouvoir du sultan Qabous. A ce moment-là, il avait fallu faire vite, en regroupant des moyens disparates, pour contenir la rébellion du Dhofar. Une fois celle-ci réduite en 1975, le jeune sultan, à peine sorti de l'école militaire de Sandhurst, s'emploie aussitôt à "omaniser" ce petit corps de bataille qui s'était formé à l'épreuve de la guerre. La haute technicité qu'il entend donner à cette armée pour compenser sa faiblesse numérique impose qu'il soit fait largement appel à un encadrement d'instructeurs étrangers. On convient cependant, à Mascate, qu'une telle situation ne peut être que provisoire, car il importe que soit rendue, le plus rapidement possible, une liberté d'action totale au gouvernement omanais.

Grâce aux Britanniques

Grâce aux conseils des Britanniques, Oman est en passe de posséder un système de défense capable

de faire face aux menaces multiples, supposées ou réelles, qui pèsent sur le sultanat et ses approches. Dominant le détroit d'Ormuz, l'enclave de Ras Massendam en est le point d'appui le plus sensible. Depuis octobre 1982, une piste d'atterrissage de 2 000 mètres de long peut y accueillir les appareils C-130 de l'armée de l'air omanaise et sert de support à la petite base navale de l'île aux Chèvres, elle aussi modernisée, dont les radars et patrouilleurs surveillent le détroit. Lorsque la marine omanaise pourra disposer des trois patrouilleurs de classe Province en cours de dotation, armés chacun de six missiles Exocet, le maintien de la liberté de navigation dans cette voie très fréquentée sera devenu plus crédible. La formation d'un régiment de parachutistes, utilisant des hélicoptères et des avions de transport, renforcera utilement les moyens d'intervention rapide sur cette portion de territoire omanais, jusque-là peu accessible par voie de terre.

A l'autre extrémité d'Oman, au Dhofar, les installations défensives ont, elles aussi, été consolidées, cette fois face au Yémen du Sud. Avec le maintien en service des deux barrages, Hornbeam et Damawand, érigés lors de la guerre à quelque distance de la frontière, l'extension des bases aériennes de Thamarit et de Salala et l'aménagement d'une ceinture de places fortes militaires, dont celle de Sarfait est le maillon essentiel, le dispositif de surveillance et de contrôle de cette province omanaise paraît efficace.

Dans la région centrale, où la menace n'est pas apparente - la sécession de Nizwa et du djebel Akhdar appartient à l'histoire, - le déploiement de l'armée omanaise est moins visible. L'aéroport de Sib, situé non loin de la capitale, Mascate, et le port de Matrah gardent, à côté de leur emploi civil courant, une fonction militaire. Enfin, dans l'océan Indien, entre Mascate et Salalah, l'île omanaise de Massirah, après avoir servi jusqu'en 1977 de base aérienne à la Royal Air Force, accueille maintenant un escadron de Jaguar. Mais sa situation stratégique exceptionnelle en a vite fait une plate-forme aéronavale très convoitée, par les Etats-Unis notamment.

Une position stratégique

La mise sur pied de l'armée omanaise nécessite, et nécessitera quelque temps encore, l'assistance étrangère, tant humaine que technique. La place géographique d'Oman, à la jonction du Golfe et de l'océan Indien sur la route du pétrole, ne peut laisser indifférentes les grandes puissances. C'est pourquoi, le sultan Qabous est, depuis longtemps déjà, à la recherche d'une politique, étrangère et de défense, qui, tout en préservant le caractère privilégié de ses relations avec les Arabes modérés du Golfe, lui laisse assez de liberté d'action pour maintenir, voire développer, les liens qu'il a tissés, autant par conviction que par nécessité, avec les pays anglo-saxons. L'influence britannique, bien que relativement discrète, demeure très forte à l'intérieur de l'armée et de l'administration. Celle américaine, après avoir été contenue afin de ne pas donner prise aux critiques d'un environnement arabe particulièrement vigilant, a fini par se concrétiser à travers la signature, le 4 juin 1980, d'un accord de coopération économique et, surtout, militaire. Celui-ci, tout en institutionnalisant entre Oman et les États-Unis, pour dix ans, les "facilités", navales et aériennes accordées, plus ou moins discrètement, jusque-là, a permis d'améliorer, grâce à une assistance financière, les infrastructures militaires de Massirah, Thimrit, Salalah, Iah, Sib, Matrah et Ras Massendam. Le déroulement de manoeuvres combinées (Bright Star II, Jade Tiger), régulières depuis décembre 1981, donne la mesure de cette coopération stratégique.

Arguant que celle-ci a été rendue nécessaire à cause de la montée des tensions dans la région, le sultan Qabous n'en a pas moins cherché à obtenir, par ailleurs, des assurances complémentaires en matière de défense, La normalisation des relations diplomatiques entre Oman et le Yémen du Sud,

intervenue en Octobre 1983, réduit considérablement la portée des menaces que semblait faire peser sur le sultanat la signature du traité d'Aden (Yémen du Sud-Ethiopie-Libye), en août 1981, venant après celle du traité d'amitié soviéto-sud-yéménite d'octobre 1979. Même si quelques incidents localisés de frontière éclatent, notamment lorsque ont lieu les manoeuvres américano-omanaises, la tension avec le Yémen du Sud a progressivement baissé et ne nécessite plus un état d'alerte permanent comme cela était le cas il y a quelques mois encore. D'un autre côté, Mascate a obtenu des autres capitales arabes qui forment avec elle, depuis février 1981, le Conseil de coopération du Golfe (CCG) que les thèses omanaises en matière de sécurité, longtemps ignorées, soient prises en considération. Pour le sultan Qabous, seule une défense intégrée des forces armées des États membres du CCG est assurée d'avoir un effet dissuasif, lequel serait accru si tous finissaient par convenir que l'appui logistique occidental - et d'abord américain - est acceptable. En juin 1983, le CCG donne en partie satisfaction à Mascate, en décidant d'organiser, dans les Emirats arabes unis, les premières manoeuvres communes. Oman y engage plus de mille hommes. Un autre motif de contentement pour le sultan apparaît lorsque, au sommet de Taëf, en août 1983, les ministres des affaires étrangères et des finances des six pays du CCG envisagent favorablement l'attribution d'une aide de 2 milliards de dollars à Oman afin de lui permettre de renforcer sa défense et celle du détroit d'Ormuz. Enfin, en novembre 1983, au quatrième sommet du CCG, réuni à Doha, le projet omanais d'une force d'intervention commune, sous commandement intégré, dotée de moyens terre-air-mer, est adopté.

Un lourd effort financier

Sans rien renier de ses engagements fondamentaux, fidèle à ses choix initiaux, maniant avec habileté une diplomatie avant tout au service de la défense, le sultan Qabous aura finalement réalisé la plupart de ses objectifs en matière de sécurité. L'effort financier pour y parvenir a été et reste lourd pour un petit pays aux ressources modestes et dont le développement exige, par ailleurs, d'importants moyens. La stabilité retrouvée d'Oman, après la guerre du Dhofar, était sans doute à ce prix.

Philippe Rondot